

4

ARTS

THÉÂTRE-PRODUCTION

PROGRAMME D'ÉTUDES

561.A0

ARTS

THÉÂTRE-PRODUCTION

PROGRAMME D'ÉTUDES

561.A0

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 – 96-0661

ISBN : 2-550-30803-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1996

561.A0

Théâtre-Production

1996

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2970 à 3030 heures/contact

Formation générale : 660 heures/contact

Voie A, Décors et costumes : 2 370 heures/contact

Voie B, Gestion et techniques de scène : 2 370 heures/contact

Voie C, Éclairage et techniques de scène : 2 310 heures/contact

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité et supervision
du projet

Guy-Ann Albert
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Renée Noiseux-Gurik
Cégep Lionel-Groulx

Louis Morin
Cégep de Saint-Hyacinthe

Pierre Tousignant
Conseiller technique en
élaboration de programmes

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Révision linguistique

Charlotte Gagné
Ministère de l'Éducation

Traitement de textes

Claude Denis
Ministère de l'Éducation

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Milieu du travail

Alex Cazale
Directeur de production

Martin Ferland
Représentant du Conseil
québécois du théâtre
Section A.P.A.S.Q.

Roxane Henry
Régisseuse et assistante
à la mise en scène
Montréal

Louise Jobin
Costumière de théâtre et de cinéma
Montréal

Danièle Lévesque
Scénographe
Montréal

Anne Claire Lizotte
Directrice technique
directrice de production
Québec

Cynthia Shaw
Directrice de production

Milieu de l'éducation

Christopher Brown
Professeur
John Abbott College

Robert Ducharme
Assistant au directeur des études
Cégep Lionel-Groulx

René L'Heureux
Professeur
Cégep de Saint-Hyacinthe

Jean-Charles Martel
Professeur
Cégep de Saint-Hyacinthe

Diane McGee
Assistante au directeur des études
John Abbott College

Nicole Pion
Assistante à la directrice des études
Cégep de Saint-Hyacinthe

Roger Ponce
Professeur
Cégep Lionel-Groulx

Françoise Richer
Directrice des études
Cégep de Saint-Hyacinthe

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME.....	1
OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	3
VOCABULAIRE UTILISÉ.....	9
PREMIÈRE PARTIE	
VUE D'ENSEMBLE	11
BUTS DU PROGRAMME.....	13
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE.....	15
Voie de spécialisation Décors et costumes (Voie A).....	15
Voie de spécialisation Gestion et techniques de scène (Voie B).....	15
Voie de spécialisation Éclairage et techniques de scène (Voie C)	16
DEUXIÈME PARTIE	
OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE .	17
003T Analyser des textes de théâtre.	19
003U Situer des oeuvres théâtrales dans leur contexte	21
003V Caractériser des courants artistiques, des styles et des modes dans l’histoire de l’Occident.	23
003W Appliquer les techniques de la conception scénographique.	25
003X Appliquer les techniques de base du dessin d'observation.	27
003Y Appliquer les techniques de base du dessin technique.	29
003Z Utiliser des appareils d'éclairage.....	31
0047 Appliquer les règles de composition des couleurs.....	33
0048 Utiliser le dessin comme moyen d'expression.....	35
0049 Appliquer des notions d'optique.	37

004A	Utiliser des appareils de son.	39
004B	Appliquer les techniques de base de la coupe.	41
004C	Coudre des costumes.	43
004D	Analyser le fonctionnement d'une équipe de production théâtrale	45
004E	Concevoir des décors de scène.	47
004F	Réaliser des maquettes de décors de scène	49
004G	Dessiner les plans techniques des décors de scène.	51
004H	Construire des décors de scène.	53
004J	Réaliser des accessoires de décors de scène.	55
004K	Peindre des décors de scène.	57
004L	Concevoir des costumes.	59
004M	Réaliser des maquettes de costumes.	61
004N	Réaliser des accessoires de costumes.	63
004P	Concevoir des éclairages.	65
004Q	Produire des plans et devis d'éclairage.	67
004R	Produire des bandes sonores.	69
004S	Éclairer des spectacles.	71
004T	Assurer la régie de spectacles.	73
004U	Coordonner le montage et le démontage de décors et de matériel de scène.	75
004V	Diriger la production de spectacles.	77

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Théâtre-Production* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Théâtre-Production* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités pour chacune des voies de spécialisation du programme.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

* Dans ce document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE (16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1 **LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,**

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

ou

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
- to apply a critical approach to literary genres (set 2);
- to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

2 **LANGUE SECONDE,**

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- dissenter en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

ou

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer en français avec une certaine aisance (set 1);
- communiquer avec aisance en français (set 2);
- traiter d'un sujet culturel et littéraire (set 3).

3 **PHILOSOPHIE OU “HUMANITIES”,**

pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

ou

En *“Humanities”* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
- to apply a critical thought process to world views (set 2).

4 **ÉDUCATION PHYSIQUE,**

pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B FORMATION GÉNÉRALE PROPRE
(6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1 LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- ou**
- to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2 LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);
- communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);
- communiquer, en anglais, dans différentes formes de discours (ensemble 3)

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ou**
- communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);
 - communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);
 - dissserter en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

3 **PHILOSOPHIE OU “HUMANITIES”**,
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1). **ou**

En “*Humanities*” (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).

C FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE
(4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur les études collégiales* sont les suivants :

1 SCIENCES HUMAINES,
les objectifs visés sont les suivants :

- situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).

2 CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
- résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

3 LANGUES MODERNES,
les objectifs visés sont les suivants :

- communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

4 LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
- se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins courantes (ensemble 2).

5 ARTS ET ESTHÉTIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :

- apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
- réaliser une production artistique (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Théâtre-Production* vise à familiariser les personnes avec tous les métiers de théâtre et à les rendre aptes à travailler dans l'un des trois domaines suivants :

- la conception et la production de décors et de costumes;
- la régie, la direction technique et la direction de production;
- la conception et la production d'éclairages.

Les diplômées et les diplômés de ce programme pourront exercer leurs fonctions dans le milieu du théâtre principalement et, de façon plus générale, dans différents milieux des arts de la scène.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Théâtre-Production* vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre d'exécuter correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Finalement, le programme permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et théâtrale étendue ainsi que par la familiarisation avec plusieurs métiers de la scène. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux tâches associées à l'une des trois voies de spécialisation choisie parmi les suivantes :

Voie A : Décors et costumes

Les personnes qui compléteront l'option Décor et costumes seront en mesure de concevoir et de réaliser un cadre visuel signifiant pour un spectacle en tenant compte des caractéristiques des oeuvres jouées, des intentions des metteurs en scène ainsi que des contraintes budgétaires et techniques.

De même, elles pourront concevoir et coudre des costumes et leurs accessoires en tenant compte de la réalité psychologique et sociale des personnages, des modes de diverses époques, des exigences de la mise en scène ainsi que des contraintes budgétaires et techniques.

Sur le marché du travail, les finissants et finissantes de cette option pourront remplir les fonctions de conceptrice et concepteur de décors et de costumes, de décoratrice et décorateur, de costumière et costumier, de scénographe et d'artisane et artisan des ateliers de fabrication de décors et de costumes.

Voie B : Gestion et techniques de scène

Les personnes qui complèteront l'option Gestion et techniques de scène seront en mesure de préparer la régie d'un spectacle et de le conduire, de coordonner le montage et le démontage de décors et d'équipement de scène, de diriger une production, d'assister une metteuse en scène ou un metteur en scène, d'utiliser des appareils de son et de produire une bande sonore. Ces personnes seront aussi en mesure de contribuer à la production de décors, de costumes, d'accessoires et d'éclairages en assurant la disponibilité du matériel et de l'équipement nécessaire, en participant au besoin à leur production et en supervisant le travail dans les ateliers.

Sur le marché du travail, les finissants et finissantes de cette option pourront remplir les fonctions de conceptrice et de concepteur de décors et de costumes, de décoratrice et décorateur, de costumière et costumier, de scénographe et d'artisane et artisan des ateliers de fabrication de décors et de costumes.

Voie C : Éclairage et techniques de scène

Les personnes qui complèteront l'option Éclairage et techniques de scène seront en mesure de concevoir l'éclairage d'un spectacle, de monter l'équipement et de manoeuvrer la console d'éclairage en tenant compte des démarches parallèles de conception de décors et de costumes.

Elles pourront également utiliser des appareils de son et produire une bande sonore, assister une metteuse en scène ou un metteur en scène, préparer la régie d'un spectacle et le conduire.

Sur le marché du travail, les finissantes et finissants de cette option pourront remplir les fonctions de conceptrice et concepteur d'éclairage et de technicienne et technicien d'éclairage. Ces personnes pourront également remplir les fonctions de régisseuse et régisseur et d'assistante et assistant metteur en scène.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Voie de spécialisation A, Décors et costumes

- *Analyser des textes de théâtre*
- *Situer des oeuvres théâtrales dans leur contexte*
- *Caractériser des courants artistiques, des styles et des modes dans l'histoire de l'Occident*
- *Appliquer les principes de la conception scénographique*
- *Appliquer les techniques de base du dessin d'observation*
- *Appliquer les techniques de base du dessin technique*
- *Utiliser des appareils d'éclairage*
- *Appliquer les règles de composition des couleurs*
- *Coudre des costumes*
- *Analyser le fonctionnement d'une équipe de production théâtrale*
- *Dessiner les plans techniques des décors de scène*
- *Construire des décors de scène*
- *Utiliser le dessin comme moyen d'expression*
- *Appliquer les techniques de base de la coupe*
- *Concevoir des décors de scène*
- *Réaliser des maquettes de décors de scène*
- *Réaliser des accessoires de décors de scène*
- *Peindre des décors de scène*
- *Concevoir des costumes*
- *Réaliser des maquettes de costumes*
- *Réaliser des accessoires de costumes*
- *Concevoir des éclairages*

Voie de spécialisation B, Gestion et techniques de scène

- *Analyser des textes de théâtre*
- *Situer des oeuvres théâtrales dans leur contexte*
- *Caractériser des courants artistiques, des styles et des modes dans l'histoire de l'Occident*
- *Appliquer les principes de la conception scénographique*
- *Appliquer les techniques de base du dessin d'observation*
- *Appliquer les techniques de base du dessin technique*
- *Utiliser des appareils d'éclairage*
- *Appliquer les règles de composition des couleurs*
- *Coudre des costumes*
- *Analyser le fonctionnement d'une équipe de production théâtrale*
- *Dessiner les plans techniques des décors de scène*
- *Construire des décors de scène*
- *Appliquer des notions d'optique*
- *Utiliser des appareils de son*
- *Réaliser des accessoires de décors de scène*
- *Réaliser des accessoires de costumes*
- *Produire des plans et devis d'éclairage*
- *Produire des bandes sonores*
- *Assurer la régie de spectacles*
- *Coordonner le montage et le démontage de décors et de matériel de scène*
- *Diriger la production de spectacles*

* Les compétences communes aux trois voies de spécialisation sont indiquées en caractères italiques.

Voie de spécialisation C, Éclairage et techniques de scène

- *Analyser des textes de théâtre*
- *Situer des oeuvres théâtrales dans leur contexte*
- *Caractériser des courants artistiques, des styles et des modes dans l'histoire de l'Occident*
- *Appliquer les principes de la conception scénographique*
- *Appliquer les techniques de base du dessin d'observation*
- *Appliquer les techniques de base du dessin technique*
- *Utiliser des appareils d'éclairage*
- *Appliquer les règles de composition des couleurs*
- *Coudre des costumes*
- *Analyser le fonctionnement d'une équipe de production théâtrale*
- *Dessiner les plans techniques des décors de scène*
- *Construire des décors de scène*
- *Utiliser le dessin comme moyen d'expression*
- *Appliquer des notions d'optique*
- *Utiliser des appareils de son*
- *Concevoir des décors de scène*
- *Concevoir des costumes*
- *Concevoir des éclairages*
- *Produire des plans et devis d'éclairage*
- *Éclairer des spectacles*
- *Produire des bandes sonores*
- *Assurer la régie de spectacles*

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 003T	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser des textes de théâtre. Éléments de la compétence 1 Analyser la structure dramatique de textes de théâtre. 2 Analyser les styles d'écriture de textes de théâtre.	Contexte de réalisation - À partir de la lecture des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteure ou le metteur en scène et les conceptrices et les concepteurs. - À l'occasion de la planification de la production d'un spectacle. - À l'aide d'ouvrages de référence portant sur l'histoire du théâtre et l'histoire de la littérature. Critères de performance 1.1 Mise en évidence des grandes articulations des textes. 1.2 Repérage des principaux éléments qui confèrent aux oeuvres leur force dramatique. 2.2 Établissement des liens entre les styles d'écriture et l'efficacité dramatique.

CODE : 003U	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Situer des oeuvres théâtrales dans leur contexte historique d'émergence. Éléments de la compétence 1 Reconnaître les caractéristiques des oeuvres qui permettent de les rattacher à une école, un mouvement ou une famille littéraire. 2 Situer les oeuvres et les écoles, mouvements, familles littéraires auxquels elles se rattachent dans leur contexte social, politique et culturel d'émergence.	Contexte de réalisation - À partir de la lecture des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteure ou le metteur en scène et les conceptrices ou concepteurs. - À l'occasion de la planification d'un spectacle. - À l'aide d'ouvrages de référence portant sur l'histoire du théâtre. Critères de performance 1.1 Description sommaire des principaux courants théâtraux de l'histoire de l'Occident. 1.2 Mise en évidence des principales différences entre la tradition théâtrale en Occident et en Orient. 1.3 Reconnaissance des caractéristiques pertinentes des oeuvres. 2.1 Établissement, pour chaque époque de l'histoire occidentale, de liens entre l'évolution sociale, politique et culturelle et l'apparition des oeuvres, écoles, mouvements et familles littéraires. 2.2 Mise en évidence de la diversité des fonctions du théâtre et du rôle des acteurs selon les époques et les contextes.

CODE : 003V	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Caractériser des courants artistiques, des styles et des modes dans l’histoire de l’Occident. Éléments de la compétence 1 Décrire les principaux styles de l’histoire de l’architecture. 2 Caractériser les grandes écoles de l’histoire de la peinture et de la sculpture. 3 Décrire les grandes modes vestimentaires. 4 Décrire les principaux styles de mobilier. 5 Caractériser les principaux courants de quelques arts mineurs (céramique, joaillerie, etc.)	Contexte de réalisation - À partir de la lecture des textes qui seront joués. - À l’occasion de la présentation d’un concept de décor ou de costumes pour un spectacle. - À l’aide d’ouvrages de référence, d’illustrations et de documents audiovisuels. Critères de performance 1.1 Description succincte des grands styles architecturaux de l’Antiquité gréco-latine, du Moyen âge, de la Renaissance, de l’époque classique, du XVIII^e siècle, du XIX^e siècle, du XX^e siècle en Europe et au Québec. 2.1 Mise en évidence des caractéristiques essentielles des écoles et de leurs filiations. 2.2 Situation chronologique de chacune d’entre elles. 3.1 Mise en évidence des caractéristiques essentielles des modes (formes, tissus, couleurs, etc.). 3.2 Reconnaissance de la fonction sociale des modes. 3.3 Mise en évidence de l’influence des modes du passé sur les modes contemporaines. 4.1 Mise en évidence des caractéristiques essentielles des styles. 4.2 Description sommaire des techniques de construction des mobiliers. 4.3 Situation des courants par ordre chronologique. 5.1 Mise en évidence des caractéristiques essentielles des courants. 5.2 Situation des courants par ordre chronologique.

CODE : 003W	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer les principes de la conception scénographique.	Contexte de réalisation - À partir de la lecture des textes qui seront joués. - À l'occasion de la conception de décors et de costumes pour un spectacle. - À l'aide de toute documentation pertinente. - À l'aide de matériel de dessin. - À l'aide de matériel de fabrication de maquettes.
Éléments de la compétence 1 Repérer les indications scénographiques qui se dégagent d'un texte. 2 Mener une recherche documentaire relative aux potentialités scénographiques d'un texte. 3 Élaborer un concept scénographique. 4 Présenter un concept scénographique.	Critères de performance 1.1 Repérage, scène par scène, des passages du texte comportant des indications explicites ou implicites relatives aux décors, aux costumes, aux éclairages et aux accessoires. 2.1 Localisation et caractérisation de quelques sources documentaires disponibles. 2.2 Constitution d'une documentation écrite et visuelle pertinente (décors, styles, modes, objets, etc.) sur l'époque et le milieu où se déroule l'action. 3.1 Repérage des principales indications explicites ou implicites du texte permettant d'établir la géographie de la scène. 3.2 Analyse de la psychologie des personnages. 3.3 Concept compatible avec l'habillage de la scène. 3.4 Concept scénographique intégré mettant en évidence les interrelations entre le décor, les costumes, les éclairages et les accessoires. 4.1 Production de croquis de décor, de costumes, d'éclairage, d'accessoires illustrant chacun des éléments essentiels du concept scénographique. 4.2 Production à l'échelle d'une ébauche de maquette du concept de décor. 4.3 Claire justification de ses choix scénographiques.

CODE : 003X	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer les techniques de base du dessin d'observation.	Contexte de réalisation - À partir de l'observation de décors, de costumes, d'ambiances lumineuses et d'installations scéniques. - À l'occasion de la conception et de la réalisation des éléments d'un spectacle. - À l'aide de matériel d'artiste incluant des médiums secs et des médiums humides.
Éléments de la compétence 1 Tracer les contours d'une variété d'objets observés et les espaces qui les relie. 2 Dessiner les surfaces et les volumes d'objets observés.	Critères de performance 1.1 Respect des proportions et de la perspective. 1.2 Respect des règles de base de la composition d'une image. 1.3 Utilisation correcte de médiums secs et de médiums humides, en fonction du support et de l'effet recherché. 2.1 Application des principes d'ombres et de lumières. 2.2 Utilisation de diverses techniques de rendu. 2.3 Utilisation correcte de médiums secs et de médiums humides, en fonction du support et de l'effet recherché.

CODE : 003Y	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer les techniques de base du dessin technique.	Contexte de réalisation - À partir d'un concept de décor. - À l'occasion de la réalisation d'un décor pour un spectacle. - À l'aide des instruments et du matériel généralement utilisés en dessin technique. - À l'aide d'ouvrages de référence portant sur les conventions du dessin technique et sur ses méthodes d'exécution.
Éléments de la compétence 1 Dessiner les vues multiples d'un objet. 2 Dessiner un objet en projections obliques et axonométriques (isométrie). 3 Écrire, coter et utiliser les symboles liés à un jeu de plans.	Critères de performance 1.1 Traçage d'une vue en plan, en élévation, de profil et en coupe d'un objet tridimensionnel. 1.2 Respect des échelles. 1.3 Respect des conventions relatives aux largeurs et aux types de traits de même qu'à la mise en page. 1.4 Netteté et précision des tracés. 1.5 Propreté des dessins. 2.1 Projection à 30, 45 et 60 degrés. 2.2 Respect des échelles. 2.3 Respect des conventions relatives aux largeurs et aux types de traits, de même qu'à la mise en page. 2.4 Netteté et précision des tracés. 2.5 Propreté des dessins. 3.1 Utilisation judicieuse des symboles conventionnels. 3.2 Espacements appropriés entre les mots et entre les lettres. 3.3 Respect des normes du système international. 3.4 Netteté et précision des écritures.

CODE : 003Z	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser des appareils d'éclairage.	Contexte de réalisation - À partir des consignes d'une ou d'un éclairagiste, d'une ou d'un scénographe ou d'une metteuse ou d'un metteur en scène. - À l'occasion de la conception et de la réalisation d'un décor, de costumes, d'un éclairage pour un spectacle. - À l'aide d'une console, de projecteurs, de manuels de l'utilisateur ou de l'utilisatrice.
Éléments de la compétence 1 Manipuler des consoles d'éclairage. 2 Manipuler des projecteurs. 3 Choisir des appareils d'éclairage.	Critères de performance 1.1 Manipulations conformes aux méthodes communes. 1.2 Sûreté et rapidité d'exécution. 2.1 Manipulations adéquates en fonction des caractéristiques techniques et de la puissance des projecteurs. 2.2 Respect des règles de sécurité des personnes et des biens. 3.1 Choix judicieux en fonction des effets recherchés.

CODE : 0047	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer les règles de composition des couleurs.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des indications de la metteure ou du metteur en scène et des conceptrices ou concepteurs. - À l'occasion de la conception et de la réalisation des éléments d'un spectacle (décors, costumes, éclairages). - À l'aide de pinceaux, cartons blancs, médiums humides. - À l'aide de protecteurs et filtres. - À l'aide d'ouvrages et documents de référence.
Éléments de la compétence 1 Analyser le phénomène de la couleur. 2 Produire des couleurs-pigments. 3 Produire des couleurs-lumière.	Critères de performance 1.1 Détermination du rôle de la lumière, des pigments, de l'oeil, du cerveau dans le phénomène de la couleur. 1.2 Identification des couleurs primaires et secondaires en physique (couleurs-lumière) et en chimie (couleurs-pigment). 1.3 Description des méthodes additive et soustractive de composition des couleurs. 1.4 Analyse sommaire de l'opposition forme/fond. 1.5 Analyse sommaire des contrastes. 1.6 Identification des effets psycho-physiques des couleurs chaudes et froides. 2.1 Production des couleurs désirées à partir des trois couleurs primaires en chimie : magenta, cyan et jaune. 2.2 Production de couleurs harmonisées, en tenant compte des contrastes, des valeurs, des gammes harmoniques, des dominantes et des complémentaires, des formes et des fonds. 3.1 Production de couleurs harmonisées à partir des trois couleurs primaires en physique, en respectant les principes des synthèses additive et soustractive des couleurs. 3.2 Harmonisation des couleurs-lumière avec les couleurs et les formes des objets éclairés. 3.3 Prise en considération des caractéristiques techniques de la source d'éclairage et des projecteurs utilisés. 3.4 Prise en considération des pertes d'intensité lumineuse consécutives à l'utilisation des filtres.

CODE : 0048	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser le dessin comme moyen d'expression.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des indications de la metteuse ou du metteur en scène et des conceptrices ou concepteurs. - À l'occasion de la conception des éléments d'un spectacle (décors, costumes, éclairages). - À l'aide de matériel d'artiste, entre autres des médiums secs et humides.
Éléments de la compétence 1 Concevoir une image exprimant une idée, un sentiment ou une émotion. 2 Utiliser des techniques de dessin pour rendre une image expressive.	Critères de performance 1.1 Élaboration de diverses hypothèses au moyen de croquis et d'esquisses. 1.2 Claire justification de ses choix. 2.1 Respect des règles de base de la composition des images. 2.2 Utilisation efficace de diverses techniques de rendu : aplats, dégradés, textures. 2.3 Utilisation adéquate des couleurs en fonction de l'effet recherché. 2.4 Utilisation adéquate des médiums secs et humides en fonction du support et de l'effet recherché.

CODE : 0049	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Appliquer des notions d'optique.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes. - À partir de discussions avec la metteuse ou le metteur en scène et les autres intervenantes et intervenants intéressés. - À l'occasion de la conception d'un éclairage pour un spectacle. - À l'aide d'ouvrages de référence en optique et en physique de la lumière. - À l'aide de catalogues et de fiches techniques.
Éléments de la compétence 1 Analyser des phénomènes lumineux. 2 Caractériser des appareils d'éclairage spécialisés. 3 Produire des effets spéciaux.	Critères de performance 1.1 Détermination des principales caractéristiques de la lumière. 1.2 Explication adéquate des comportements de la lumière. 2.1 Description des caractéristiques techniques d'une variété d'appareils de pointe en éclairage. 2.2 Détermination de leurs usages. 3.1 Choix judicieux des sources lumineuses, spécialisées ou autres. 3.2 Effets produits conformes aux attentes.

CODE : 004A	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser des appareils de son. Éléments de la compétence 1 Choisir et brancher des appareils de sonorisation. 2 Capturer des sons. 3 Traiter des sons. 4 Diffuser des sons.	Contexte de réalisation - À partir des indications d'une metteuse ou d'un metteur en scène. - À l'occasion de la sonorisation d'un spectacle. - À l'aide de consoles, d'appareils de prise de son, de traitement et de diffusion. - À l'aide de manuels techniques. Critères de performance 1.1 Choix pertinent des appareils en fonction du type de spectacle et des caractéristiques des lieux. 1.2 Branchement conforme aux indications des manuels techniques. 2.1 Installation d'un dispositif efficace conforme aux règles de base de la prise de son. 3.1 Utilisation correcte des différents appareils de traitement du signal sonore. 4.1 Maniement adéquat d'une console. 4.2 Diffusion conforme aux attentes, en qualité et en intensité.

CODE : 004B	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Appliquer les techniques de base de la coupe.	- À partir des indications d'une conceptrice ou d'un concepteur de costumes. - À l'occasion de la participation à un atelier de fabrication de costumes. - À l'aide de l'outillage de coupe.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Prélever des mesures.	1.1 Détermination adéquate des mesures à prendre en fonction des vêtements à confectionner et des techniques utilisées. 1.2 Repérage précis des points facilitant la prise de mesure. 1.3 Mesures complètes et précises.
2 Fabriquer des gabarits de base.	2.1 Fabrication de gabarits de corsage, de jupe, de manche, de pantalon, de chemise et de veston. 2.2 Traçage précis et coupures nettes de la toile, en tenant compte des mesures prises, des valeurs de couture, du droit fil, des pinces et des repères. 2.3 Montage complet de la toile et repassage soigné. 2.4 Corrections sur les gabarits effectuées en appliquant les techniques appropriées.
3 Bâtir des patrons.	3.1 Détermination judicieuse de la nature et du nombre de pièces constituant le patron. 3.2 Précision dans la transposition des mesures de la toile au papier. 3.3 Indications utiles pour le taillage et la confection et placées aux bons endroits.
4 Couper des tissus.	4.1 Coupe précise des lignes droites, des courbes et des angles. 4.2 Respect absolu des indications du patron.

CODE : 004C	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Coudre des costumes.	Contexte de réalisation - À partir des indications d'une conceptrice ou d'un concepteur de costumes. - À l'occasion de la participation à un atelier de fabrication de costumes. - À l'aide de l'outillage et du matériel d'un atelier de couture.
Éléments de la compétence 1 Utiliser l'outillage d'un atelier de couture. 2 Planifier l'assemblage de vêtements. 3 Assembler des parties de costumes.	Critères de performance 1.1 Identification des principaux éléments composant les machines et leurs accessoires. 1.2 Utilisation des appareils conforme aux modes d'emploi 1.3 Respect des règles de santé et de sécurité. 2.1 Respect de la séquence logique des opérations d'assemblage. 3.1 Assemblage de fermetures à glissière, de cols, de poignets, de pattes de boutonnage, de rubans décoratifs, de passe-poils, de boutons, etc. 3.2 Application correcte des techniques d'exécution de fronces, de pinces, de plis, d'ourlets et de boutonnières. 3.3 Choix judicieux des techniques de piquage en fonction des tissus et du travail à accomplir. 3.4 Respect des crans, des points de repère, des valeurs de couture. 3.5 Travail soigné.

CODE : 004D	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser le fonctionnement d'une équipe de production théâtrale. Éléments de la compétence 1 Reconnaître la nature et la complémentarité des métiers de la scène au théâtre. 2 Analyser les tâches propres à chacun des métiers de la scène. 3 Reconnaître la spécificité de son rôle au sein d'une équipe de production théâtrale.	Contexte de réalisation - À partir de l'information fournie par la directrice ou le directeur de production ou le ou la chef d'atelier. - À l'occasion de son intégration à une équipe de production. - À l'aide de descriptions de tâches et de conventions collectives. Critères de performance 1.1 Reconnaissance des fonctions, rôles et responsabilités associés à chacun des métiers de la scène au théâtre, en tenant compte de la nature et de la taille des compagnies. 1.2 Caractérisation des relations de travail et des relations interpersonnelles qui s'établissent généralement entre les gens de métiers (créatrices et créateurs, interprètes, gestionnaires, artisans et artisans) au cours d'une production théâtrale. 2.1 Analyse comparative des tâches, en tenant compte : - des étapes de production d'un spectacle; - des différents secteurs de la scène (théâtre, cinéma, télévision, spectacles de variétés); - des règles particulières et des conditions de travail propres aux différentes fonctions et différents milieux; - des principaux outils, équipements, documents utilisés aujourd'hui par les gens de métiers. 3.1 Juste interprétation des indications de la directrice ou du directeur de production et de la ou du chef d'atelier. 3.2 Reconnaissance du caractère complémentaire de son intervention dans l'équipe.

CODE : 004E	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Concevoir des décors de scène.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteuse ou le metteur en scène et les conceptrices ou concepteurs. - À l'occasion de la participation à une production théâtrale. - À l'aide d'échantillons de matériaux de décor, d'outils et de matériel d'artiste, de médiums secs et humides. - À l'aide d'ouvrages sur l'histoire du décor au théâtre.
Éléments de la compétence 1 Concevoir des décors pour un texte classique.	Critères de performance 1.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 1.2 Application judicieuse des conventions relatives au décor et au jeu dans la dramaturgie tragique et comique. 1.3 Respect des exigences de la metteuse ou du metteur en scène. 1.4 Choix judicieux des matériaux en fonction de l'époque, du milieu et des courants artistiques. 1.5 Concept techniquement réalisable. 1.6 Concept adaptable à divers lieux de représentation. 1.7 Application des règles de composition de couleurs.
2 Concevoir des décors pour un texte moderne.	2.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 2.2 Application judicieuse des conventions relatives au décor et au jeu dans la dramaturgie naturaliste et symbolique. 2.3 Respect des exigences de la metteuse ou du metteur en scène. 2.4 Choix judicieux des matériaux en fonction de l'époque, du milieu et des courants artistiques. 2.5 Concept techniquement réalisable. 2.6 Concept adaptable à divers lieux de représentation. 2.7 Application des règles de composition des couleurs.

CODE : 004E

Éléments de la compétence	Critères de performance
3 Concevoir des décors pour un texte contemporain.	3.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 3.2 Application judicieuse des conventions relatives au décor et au jeu dans la dramaturgie contemporaine. 3.3 Respect des exigences de la mise en scène. 3.4 Choix judicieux des matériaux en fonction de l'époque, du milieu et des courants artistiques. 3.5 Concept techniquement réalisable. 3.6 Concept adaptable à divers lieux de représentation. 3.7 Application des règles de composition de couleurs.
4 Présenter des concepts de décor.	4.1 Mise en évidence des principales caractéristiques du concept. 4.2 Mise en évidence de la pertinence du concept en fonction du texte et des orientations de la metteure ou du metteur en scène.

CODE : 004F	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser des maquettes de décors de scène.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteuse ou le metteur en scène et les conceptrices et concepteurs. - À l'occasion de la conception et de la réalisation d'un décor pour un spectacle. - À l'aide de médiums secs et humides, de papier et carton à dessiner et de matériel d'artiste. - À l'aide d'ouvrages portant sur l'histoire du décor au théâtre.
Éléments de la compétence 1 Dessiner des maquettes de décors. 2 Peindre des maquettes de décors. 3 Présenter des maquettes de décors.	Critères de performance 1.1 Dessins avec instruments et à main levée. 1.2 Application des règles de la perspective. 1.3 Dessin détaillé des meubles et des accessoires du décor. 1.4 Respect des proportions. 2.1 Choix judicieux des médiums en fonction des effets recherchés. 2.2 Rendu de l'atmosphère qui se dégage du décor; peinture évocatrice et efficace. 2.3 Suggestion de la profondeur. 2.4 Application des règles de composition des couleurs. 3.1 Mise en évidence des principales caractéristiques d'une maquette de décor. 3.2 Explication des effets visuels et émotifs d'une maquette de décor.

CODE : 004G	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Dessiner les plans techniques des décors de scène. Éléments de la compétence 1 Dessiner les vues multiples des décors. 2 Dessiner les éléments des décors.	Contexte de réalisation - À partir de maquettes de présentation bimensionnelles et tridimensionnelles. - À l'occasion de la réalisation d'un décor pour un spectacle. - À l'aide des instruments et du matériel généralement utilisés en dessin technique en construction de décors. Critères de performance 1.1 Respect des conventions relatives aux longueurs et aux types de tracés, à l'indication des dimensions et à la mise en page. 1.2 Dessins de plantations/élévations, de profils jardin/cour, de centres jardin/cour. 1.3 Plantation complète, respect absolu de l'échelle. 1.4 Vues en élévation reproduisant de façon fidèle les maquettes de présentation. 1.5 Localisation précise des coupes sur la plantation. 1.6 Dessins comprenant toutes les indications nécessaires pour la construction du décor. 1.7 Netteté et précision des tracés, propreté du dessin. 2.1 Respect des conventions relatives aux largeurs et aux types de traits, à l'indication des dimensions et à la mise en page. 2.2 Dessins complets et détaillés (plans, élévations, profils) de chacun des éléments contenus dans les maquettes de présentation. 2.3 Dessins de certains éléments exécutés en projection en fonction des besoins de la construction. 2.4 Dessins comprenant toutes les indications nécessaires pour la construction de chaque élément. 2.5 Netteté et précision des tracés, propreté des dessins.

CODE : 004H	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Construire des décors de scène.	Contexte de réalisation - À partir de plans techniques de décors. - À l'occasion de la participation à un atelier de construction de décor. - À l'aide de l'outillage d'un atelier de menuiserie, de matériaux de base (bois, toile, etc.), de matériel d'assemblage.
Éléments de la compétence 1 Mesurer et couper les éléments des décors. 2 Assembler les éléments des décors.	Critères de performance 1.1 Mesures précises, conformes aux plans techniques. 1.2 Choix judicieux et utilisation adéquate des outils. 1.3 Coupes nettes. 1.4 Respect des règles de santé et de sécurité. 2.1 Choix judicieux des accessoires d'assemblage en fonction des matériaux et du caractère fixe ou mobile des éléments du décor. 2.2 Choix judicieux et utilisation adéquate des outils. 2.3 Structure solide, conforme aux plans techniques. 2.4 Finition soignée. 2.5 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 004J	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser des accessoires de décors de scène.	Contexte de réalisation - À partir des indications d'une conceptrice ou d'un concepteur de décor et de maquettes de travail. - À l'occasion de la participation à un atelier de fabrication des accessoires de décors. - À l'aide d'un coffre à outils, d'une diversité d'appareils et de matériaux, de pinceaux, de médiums humides, de masques de protection, etc.
Éléments de la compétence 1 Choisir des techniques de fabrication et des matériaux. 2 Fabriquer les accessoires. 3 Appliquer des produits de finition.	Critères de performance 1.1 Choix judicieux des techniques de fabrication en fonction de leur accessibilité, de leur coût et de la nature des accessoires à fabriquer. 1.2 Choix judicieux des matériaux en fonction de leurs propriétés, de la nature des accessoires à fabriquer et des indications de la conceptrice ou du concepteur de décor. 2.1 Respect des étapes de fabrication propres à la technique choisie. 2.2 Accessoires conformes aux maquettes de travail et aux exigences de la conceptrice ou du concepteur de décor. 2.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des outils et des appareils. 2.4 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.1 Application correcte des produits en fonction de leurs propriétés. 3.2 Application des règles de composition des couleurs. 3.3 Exploitation des possibilités expressives des patines.

CODE : 004K	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Peindre des décors de scène. Éléments de la compétence 1 Peindre les éléments des décors. 2 Appliquer des patines et des matériaux ignifuges sur des décors.	Contexte de réalisation - À partir des consignes d'une conceptrice ou d'un concepteur de décor. - À l'occasion de la production d'un décor pour un spectacle. - À l'aide d'une diversité de matériaux et d'outils appropriés. - À l'aide d'ouvrages de référence. Critères de performance 1.1 Apprêtage approprié des surfaces en fonction de leur nature. 1.2 Choix judicieux des médiums et des outils en fonction des surfaces à peindre et des effets recherchés. 1.3 Tracés à l'échelle conformes aux plans et aux maquettes. 1.4 Reproduction en trompe-l'oeil d'éléments du décor. 1.5 Reproduction fidèle des textures. 1.6 Couleurs conformes aux maquettes et aux effets recherchés. 2.1 Choix judicieux des patines en fonction de l'effet recherché. 2.2 Application correcte des patines et des matériaux ignifuges.

CODE : 004L	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Concevoir des costumes.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteure ou le metteur en scène et les conceptrices et concepteurs. - À l'occasion de la participation, à titre de costumière ou costumier, à une production théâtrale. - À l'aide d'échantillons de matériel d'artiste, de médiums secs et mouillés et d'échantillons de tissus. - À l'aide d'ouvrages sur l'histoire du costume et l'histoire de la mode.
Éléments de la compétence 1 Concevoir des costumes pour des textes classiques. 2 Concevoir des costumes pour des textes modernes.	Critères de performance 1.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 1.2 Application judicieuse des conventions relatives aux costumes du théâtre classique. 1.3 Respect des orientations de la metteure ou du metteur en scène. 1.4 Choix judicieux des tissus en fonction de l'époque, de l'âge, du rang social des personnages. 1.5 Costumes conformes à la psychologie des personnages. 1.6 Costumes harmonisés entre eux et avec le décor. 1.7 Concepts techniquement réalisables. 2.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 2.2 Application judicieuse des conventions relatives aux costumes dans les principaux courants du théâtre moderne. 2.3 Respect des orientations de la metteure ou du metteur en scène. 2.4 Choix judicieux des tissus en fonction de l'époque, de l'âge et du rang social des personnages. 2.5 Costumes conformes à la psychologie des personnages. 2.6 Costumes harmonisés entre eux et avec le décor. 2.7 Concepts techniquement réalisables.

CODE : 004L

Éléments de la compétence	Critères de performance
3 Concevoir des costumes pour des textes contemporains.	3.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 3.2 Application judicieuse des conventions relatives aux costumes dans les principaux courants du théâtre contemporain. 3.3 Respect des orientations de la metteure et du metteur en scène. 3.4 Choix judicieux des tissus en fonction de l'époque, de l'âge et du rang social des personnages. 3.5 Costumes conformes à la psychologie des personnages. 3.6 Costumes harmonisés entre eux et avec le décor. 3.7 Concepts techniquement réalisables.
4 Présenter des concepts de costumes.	4.1 Mise en évidence des principales caractéristiques du concept. 4.2 Mise en évidence de la pertinence du concept en fonction du texte et des orientations de la metteure ou du metteur en scène.

CODE : 004M	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser des maquettes de costumes.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteuse ou le metteur en scène et les conceptrices ou concepteurs. - À l'occasion de la conception et de la réalisation de costumes pour un spectacle. - À l'aide de médiums secs et humides de papier à dessiner et de matériel d'artiste. - À l'aide d'ouvrages portant sur l'anatomie, l'histoire du costume et l'histoire de la mode.
Éléments de la compétence 1 Dessiner des maquettes de costumes.	Critères de performance 1.1 Représentation réaliste du corps humain, en tenant compte de l'ossature et de la musculature. 1.2 Représentation harmonieuse des traits significatifs : lignes du cou, des épaules, des bras, des hanches et des jambes. 1.3 Représentation fidèle d'une variété de mouvements. 1.4 Application correcte des théories volumétriques dans la représentation de la tombée des tissus. 1.5 Représentation précise et réaliste des textures et des motifs. 1.6 Représentation conforme aux caractéristiques des personnages. 1.7 Souci du détail. 1.8 Dessins équilibrés et harmonieux. 1.9 Cartouches et lettrages conformes aux conventions.
2 Peindre des maquettes de costumes.	2.1 Application correcte des règles de la composition des couleurs. 2.2 Utilisation adéquate des médiums secs et humides.
3 Présenter des maquettes de costumes.	3.1 Mise en évidence des principales caractéristiques des maquettes de costumes. 3.2 Explication des effets visuels et émotifs des maquettes de costumes.

CODE : 004N	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Réaliser des accessoires de costumes.	Contexte de réalisation - À partir des indications d'une conceptrice ou d'un concepteur de costumes et de maquettes de travail. - À l'occasion de la participation à un atelier de fabrication de costumes. - À l'aide de divers outillages et matériaux propres aux techniques utilisées. - Avec masques de protection.
Éléments de la compétence 1 Choisir des techniques de fabrication et des matériaux. 2 Fabriquer les accessoires. 3 Appliquer les produits de finition.	Critères de performance 1.1 Choix judicieux des techniques de fabrication en fonction de leur accessibilité, de leur coût et de la nature des accessoires à réaliser. 1.2 Choix judicieux des matériaux en fonction de leurs propriétés, de la nature des accessoires à réaliser et des indications de la conceptrice ou du concepteur de costumes. 2.1 Respect des étapes de fabrication propres à la technique choisie. 2.2 Accessoires conformes aux maquettes de travail et aux exigences de la conceptrice ou du concepteur de costumes. 2.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des outils et des appareils. 2.4 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.1 Application correcte des produits. 3.2 Application des règles de composition des couleurs. 3.3 Exploitation des possibilités expressives des patines.

CODE : 004P	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Concevoir des éclairages.	Contexte de réalisation - À partir de l'analyse des textes qui seront joués. - À partir des échanges de vues avec la metteuse ou le metteur en scène et les conceptrices et les concepteurs. - À l'occasion de la participation à une production théâtrale. - À l'aide d'ouvrages de référence artistiques et techniques. - À l'aide de matériel de dessin artistique et technique.
Éléments de la compétence 1 Concevoir des éclairages réalistes. 2 Concevoir des éclairages expressionnistes. 3 Présenter des concepts d'éclairages.	Critères de performance 1.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 1.2 Application judicieuse des conventions d'éclairage du théâtre réaliste. 1.3 Respect des orientations de la metteuse ou du metteur en scène. 1.4 Choix judicieux des appareils d'éclairage. 1.5 Concept d'éclairage techniquement réalisable. 1.6 Application des règles de composition des couleurs. 2.1 Prise en considération des principales indications explicites et implicites du texte. 2.2 Application judicieuse des conventions d'éclairage du théâtre expressionniste. 2.3 Respect des orientations de la metteuse ou du metteur en scène. 2.4 Choix judicieux des appareils d'éclairage. 2.5 Concept d'éclairage techniquement réalisable. 2.6 Application des règles de composition de couleurs. 3.1 Mise en évidence des principales caractéristiques du concept. 3.2 Mise en évidence de la pertinence du concept en fonction du texte et des orientations de la metteuse ou du metteur en scène.

CODE : 004Q	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire des plans et devis d'éclairage.	Contexte de réalisation - À partir des spécifications déterminées au moment de la conception. - À l'aide des plans techniques d'une salle. - À l'occasion de la réalisation d'un éclairage pour un spectacle. - À l'aide de matériel de dessin technique et de gabarit d'éclairage. - À l'aide d'une calculatrice scientifique. - À l'aide d'échantillons de filtres d'éclairage. - À l'aide d'ouvrages de référence portant sur les techniques d'éclairage. - À l'aide de fiches techniques et de catalogues d'appareils d'éclairage.
Éléments de la compétence 1 Dessiner des plans d'éclairage en coupe. 2 Dessiner un plan d'accrochage en élévation. 3 Rédiger des devis d'éclairage.	Critères de performance 1.1 Application adéquate des techniques de base du dessin technique. 1.2 Précision rigoureuse dans la détermination de la position verticale des projecteurs et le calcul des angles. 1.3 Dessins clairs, propres, conformes aux indications fournies à l'étape de la conception. 2.1 Application adéquate des techniques de base du dessin technique. 2.2 Précision rigoureuse dans la détermination de la position horizontale des projecteurs. 2.3 Dessins clairs, propres, conformes aux indications fournies à l'étape de la conception. 3.1 Devis précis et complets, information ordonnée.

CODE : 004R	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Produire des bandes sonores. Éléments de la compétence 1 Choisir le matériel et l'équipement sonores. 2 Repiquer des éléments sonores et musicaux. 3 Monter des bandes sonores.	Contexte de réalisation - À partir des indications des didascalies et de la metteure ou metteur en scène. - À l'occasion de la sonorisation d'un spectacle. - À l'aide d'enregistreuses, de tourne-disques, de lecteurs au laser, etc. - À l'aide de bloc de montage. - À l'aide de sources sonores et musicales diversifiées. Critères de performance 1.1 Choix judicieux, en nombre et en qualité, en fonction des indications des didascalies et de celles de la metteure ou du metteur en scène. 2.1 Reproduction fidèle du matériel sonore et musical. 3.1 Durée des éléments de la bande sonore rigoureusement conforme aux attentes de la metteure ou du metteur en scène. 3.2 Montage des éléments dans l'ordre de leur diffusion. 3.3 Montage précis et minutieux. 3.4 Établissement d'une liste claire et détaillée des éléments de la bande.

CODE : 004S	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Éclairer des spectacles. Éléments de la compétence 1 Accrocher des appareils d'éclairage. 2 Régler des appareils d'éclairage. 3 Doser des intensités d'éclairage. 4 Préparer des cahiers de régie d'éclairage. 5 Conduire des éclairages pour des spectacles.	Contexte de réalisation - À partir des plans d'éclairage et des indications de la metteure ou du metteur en scène et de la régisseuse ou du régisseur. - À l'occasion de la présentation d'un spectacle. - À l'aide d'appareillage, d'outillage et de matériel appropriés. Critères de performance 1.1 Établissement d'un plan de travail logique et réaliste. 1.2 Accrochage conforme aux plans d'éclairage. 1.3 Respect des règles de santé et de sécurité. 2.1 Réglage conforme aux indications des plans d'éclairage et aux exigences de la metteure ou du metteur en scène. 2.2 Prise en considération des caractéristiques techniques des appareils et des éléments scénographiques éclairés. 2.3 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.1 Respect des indications de la metteure ou du metteur en scène. 4.1 Renseignements clairs et détaillés. 4.2 Utilisation judicieuse des pictogrammes. 4.3 Notation précise des temps, des manipulations de la console, des intensités et de toute autre information pertinente. 5.1 Respect absolu du cahier de régie ou des indications de la régisseuse et du régisseur. 5.2 Capacité d'attention et de concentration continue.

CODE : 004T	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer la régie de spectacles. Éléments de la compétence 1 Analyser des textes. 2 Planifier des horaires. 3 Assister des metteuses ou metteurs en scène. 4 Rédiger des cahiers de régie. 5 Conduire des spectacles.	Contexte de réalisation - À partir de textes joués et des indications de la metteuse ou du metteur en scène. - À l'occasion de la présentation d'un spectacle. - À l'aide d'une console de communication et d'un casque d'écoute. Critères de performance 1.1 Détermination et catégorisation des éléments pertinents pour la production des décors, costumes et éclairage, pour l'établissement d'horaires de travail, pour l'assistance à la mise en scène et pour la conduite d'un spectacle. 2.1 Évaluation réaliste des besoins en répétitions. 2.2 Prise en considération de la disponibilité des comédiennes et comédiens et des locaux, de la méthode de travail de la metteuse ou du metteur en scène, des normes de travail et des règles édictées. 3.1 Organisation efficace des répétitions. 3.2 Mise à jour continue du texte, des listes d'éléments de la production, des horaires de répétitions, des notes de mise en scène. 3.3 Souci de la qualité de la communication entre la metteuse ou le metteur en scène et les intervenantes et les intervenants. 3.4 Évaluation réaliste de la faisabilité technique associée aux exigences de la metteuse et du metteur en scène. 4.1 Cahier détaillé, complet, ordonné, contenant toutes les indications d'ordre technique découlant des exigences de la mise en scène et toutes les indications relatives à la mise en place. 4.2 Utilisation judicieuse des symboles et des pictogrammes. 5.1 Respect absolu du cahier de régie. 5.2 Souci de la communication précise et concise. 5.3 Capacité d'attention et de concentration continue.

CODE : 004U	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Coordonner le montage et le démontage de décors et de matériel de scène.	Contexte de réalisation - À partir des plans et des devis techniques. - À partir des indications de la directrice ou du directeur de production, des conceptrices et des concepteurs de décor et d'éclairage et des chefs d'atelier. - À l'occasion de la présentation d'un spectacle. - À l'aide de catalogues, de fiches techniques, de bottins des ressources humaines, de manuels techniques, etc. - À l'aide de matériel spécialisé (équipement de transport, matériel de levage, outillages divers, gants et casques de protection, etc.
Éléments de la compétence 1 Planifier le montage et le démontage. 2 Coordonner le montage. 3 Coordonner le démontage.	Critères de performance 1.1 Évaluation réaliste des besoins en personnel technique et de soutien. 1.2 Évaluation précise des besoins en matériel. 1.3 Établissement d'un horaire de travail en fonction des échéances de la production, des normes de travail et des règles édictées. 2.1 Coordination de l'exécution de plantations rigoureusement conformes aux plans et devis techniques. 2.2 Coordination efficace des équipes de montage en tenant compte des priorités établies, des imprévus, des échéances serrées, des budgets alloués, des indications de la directrice ou du directeur de production, des conceptrices et concepteurs de décor et d'éclairage et des chefs d'ateliers. 2.3 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.1 Coordination efficace des équipes de démontage, en tenant compte des dates de retour du matériel loué, du matériel à récupérer, du matériel à détruire, de la remise en état des lieux et de l'équipement et des espaces d'entreposage. 3.2 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 004V	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diriger la production de spectacles.	- À partir de la programmation adoptée par la direction artistique et l'enveloppe budgétaire attribuée par le conseil d'administration. - À l'occasion de la planification d'un spectacle et de la réalisation de ses éléments. - À l'aide de matériel de bureau, de formulaires, d'un ordinateur et d'un logiciel de comptabilité. - À l'aide de catalogues, de fiches techniques, de bottins des ressources humaines, de manuels techniques, d'échantillons, d'un manuel de comptabilité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Planifier la production d'un spectacle.	1.1 Évaluation réaliste des besoins en personnel, en équipement, en matériel, en locaux et en publicité pour une production. 1.2 Estimation précise et réaliste des coûts de production. 1.3 Élaboration d'un budget de production complet, conforme aux règles comptables de base.
2 Constituer des équipes de production et organiser leur travail.	2.1 Détermination précise des tâches et responsabilités de chaque personne. 2.2 Respect, au moment de l'engagement, des lois régissant les corps de métier. 2.3 Utilisation judicieuse de contrats-types. 2.4 Organisation efficace des horaires de travail en tenant compte de la disponibilité des locaux, de l'appareillage et de l'outillage nécessaires, de l'échéancier, de la coordination du travail avec celui des intervenantes et intervenants extérieurs. 2.5 Mise en place des mécanismes de suivi et de contrôle de la qualité.
3 Organiser et animer des réunions de production.	3.1 Organisation de réunions aux bons moments, avec les personnes intéressées par les sujets abordés. 3.2 Établissement d'un ordre du jour précis et pertinent. 3.3 Application des règles de base de l'animation de groupes facilitant les échanges d'idées et les prises de décision.
4 Gérer le budget de productions.	4.1 Opérations comptables ponctuelles effectuées selon les règles et les ententes particulières. 4.2 Contrôle serré des revenus et des dépenses. 4.3 Révisions du budget que suscitent les imprévus et justification des changements apportés. 4.4 Mise à jour continue des livres comptables.

Éducation

Québec 

17-0451-01